

SEJOUR

EVALI  NS BOURGOGNE

UN PROJET LIONS  
ALZHEIMER

# Un projet Lions Alzheimer - Un projet EVASION

## LE SEJOUR



# Château de Jully les Buxy

9 rue des Grands Meurots  
71390 Jully-lès-Buxy



## Objectifs du séjour

L'objectif du séjour est de permettre à des couples aidant-aidé confrontés dans la vie quotidienne à un isolement social, une fatigue physique et psychique liée à la maladie de l'un des deux, de pouvoir bénéficier d'un temps de quelques jours apparentés à de courtes vacances. Ce temps a pour vocation :

- D'apporter du répit aux aidants, prendre du temps pour soi.
- De retrouver quelques temps, une relation de couple plus sereine.
- De participer à des activités enrichissantes en couple ou séparément.
- Un premier séjour est mis en place, au centre d'accueil de Gien, *la villa Marguerite*, gérée par la fondation Cognacq Jay.

**C'est sur ce schéma que nous avons créé, à titre expérimental, le premier séjour répit Lions Alzheimer, en Bourgogne**

**Le SEJOUR EVALIONS BOURGOGNE**



## Organisation du séjour

**Le séjour est programmé pour une durée de 5 jours en semaine, du lundi au vendredi (5 jours - 4 nuits).**

Du lundi 22 avril 2024 (matin) au 26 avril 2024 (après midi)

**Le nombre de couples accueillis est de cinq**



## Typologie des couples accueillis

Le profil type des couples accueillis est basé sur l'atteinte de l'un des deux par **une maladie neurodégénérative de type Alzheimer ou assimilée, à un stade modéré**. Seront prioritaires les couples dont l'aidant exprime une fatigue physique, psychique ou sociale importante.

*Les personnes participant au séjour doivent en outre jouir d'un degré d'autonomie suffisant pour profiter pleinement du séjour et des activités proposées.*

## Dossier d'admission

Un dossier de candidature doit être constitué par le couple qui souhaite participer au séjour. Ce dossier intègre au minimum :

- Un volet administratif
- Un volet médical précisant notamment le degré de dépendance de chacun d'entre eux

**Le dossier doit être communiqué aux Coordinateurs avant le 15 mars 2024**

Ce dossier est destiné à être examiné par l'équipe thérapeutique sur la compatibilité du couple au séjour et aux activités proposées.



## Organisation du séjour

Le séjour est organisé du lundi au vendredi. Un service de prise en charge des couples est mis en place permettant d'aller chercher les personnes inscrites pour le séjour, soit à la gare la plus proche (Chalon sur Saône), soit à leur domicile si celui-ci se situe dans un périmètre de 20 km.

**La prise en charge des couples est incluse dans le coût du séjour.**

Les personnes peuvent également arriver par leurs propres moyens ou se faire accompagner par un proche.

*L'arrivée est possible à partir de 9h00 le lundi matin et le départ jusqu'à 18h00 le vendredi.*

## Déroulement de la journée

Le déroulement de chaque journée est basé sur l'organisation d'une activité le matin et une activité l'après-midi. Ces activités sont encadrées et animées par deux soignants, l'un dédié aux aidants, l'autre aux aidés.

*Ces activités sont soit collectives (aidants et aidés) soit séparées entre aidants et aidés.*

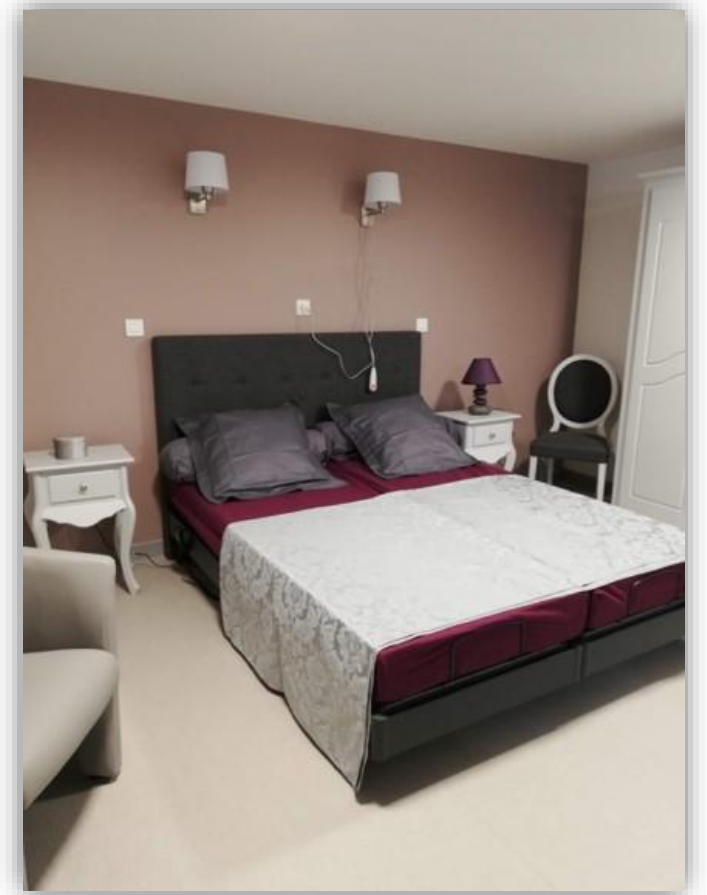
A titre indicatif la plage horaire des activités est fixée, pour le matin de 9h30 à 12h00 et pour l'après-midi, de 14h à 17h30

# Hôtellerie

Le Château de JULLY  
71390 JULLY les BUXY

Superbe accueil, dans un cadre élégant, privilégiant un espace donnant un sentiment de bien-être, où l'on peut facilement évoluer.

Les chambres sont adaptées et sécurisées. La préparation au couchage et les soins sont dispensés par l'infirmier de nuit ainsi que le lever du matin, la toilette et l'habillage.





# Restauration

Le Château de JULLY  
71390 JULLY les BUXY

Les repas sont assurés par l'équipe de cuisiniers de la maison avec des menus utilisant le plus possible des produits régionaux.  
Des soirées à thème seront également proposées.

**Un soignant reste présent pendant toute la durée des repas.**



## Activités du séjour

Un programme d'activités est proposé aux couples aidant-aidé. Certaines de ces activités se déroulent à l'intérieur du centre, d'autres sont organisées à l'extérieur.

A titre d'exemples on peut citer de manière non exhaustive : visite de marché hebdomadaire, sortie cinéma, visite des Hospices de Beaune , de l'Abbaye de Tournus, soirée aux chansons, atelier manuel...

## Ressources humaines

La constitution de l'équipe d'encadrement est basée sur les besoins liés au public accueilli. **La présence de professionnels couvre tous les besoins médico-sociaux et l'animation quotidienne.**

- ❑ Les soins infirmiers (toilettes, prise de médicaments, etc...) sont assurés par un infirmier présent la nuit.
- ❑ L'animation et les activités sont encadrées par des AMP (Aides Médico Psychologiques et des Aides-soignantes). Une AMP accompagnera les aidants, une autre aura en charge les activités dédiées aux aidés.

**La gestion administrative (coordination des dossiers, analyse, accompagnement psychologique, gestion du personnel, gestion des partenariats, secrétariat, comptabilité...) est assurée par un comité de pilotage**



## Les partenaires

La réalisation du projet a nécessité la mise en place d'un partenariat structuré sur les plans techniques et financiers.

**Un comité de pilotage est institué associant l'ensemble des intervenants, des prestataires et des financeurs.**

A titre indicatif seront notamment associés les partenaires suivants :

Sur le plan technique :

Le Dr MALLAY EHPAD Roger Lagrange  
Le Château de JULLY

Sur le plan financier :

Le Lions Clubs parrain  
Lions Alzheimer  
Partenaire privé (Cabinet Pascal CHAPELON)  
Gouverneur de District 103 CE (Martial GRILLET)

# Budget des séjours

## Les dépenses

- Hébergement et repas
- Salaire des soignants
- Activités extérieures
- Coordination des séjours
- Frais de gestion

**Aujourd'hui, le budget total d'un séjour de 5 couples est de :**

**6500,00€**

**Avec, pour chaque couple, un coût pour la totalité du séjour de :**

**300,00 €**

## Recettes

Les recettes sont assurées par les différents partenaires en fonction de leur engagement propre.

Participent :

- L'association nationale LIONS ALZHEIMER : **300,00 €**
- Le LIONS CLUB Parrain qui permettras à un couples issus de leur territoire de rayonnement de s'inscrire : **300,00 €**
- D'autres partenaires (ARS, banques, assurances, mutuelles...) : **300,00 €**
- Le reste à charge du couple est de : **300,00 €**



## Projet Evalions Bourgogne

**Budget prévisionnel pour 5 couples aidants-aidés du 22/04/2024 au 26/04/2024 Château des Petits Frères des Pauvres à Jully les Buxy 71**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	5 X COUPLES
Frais d'hébergement		A la charge du couple (300,00 €)	1 500,00 €
Petit déjeuner		Club Parrain (300,00 €)	1 500,00 €
Déjeuner		Lions Alzheimer (300,00 €)	1 500,00 €
Dîner	4 350,00 €	Lions Alzheimer aide exceptionnelle	1 500,00 €
Communication	50,00 €	Cabinet Pascal Chapelon	500,00 €
Frais postaux	50,00 €		
Déplacement missions			
Accueil	150,00 €		
Animations			
Prestations culturelles	600,00 €		
Sorties	200,00 €		
Prestation partenaires santé	200,00 €		
Autres charges	500,00 €		
Coordination	400,00 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 500,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 500,00 €</b>



## Après **UNE ROSE JAUNE** pour **ALZHEIMER**

Le défi est à relever : Le Séjour répit : **EVALIONS BOURGOGNE !**  
Un grand merci à tous ceux qui ont cru à ce projet,

- Madame la Sénatrice Marie **MERCIER**
- Monsieur le Maire de Chalon sur Saône, Gilles **PLATRET**

Merci également à

- Jacques **MARTIN**, Président de **LIONS ALZHEIMER**
- Notre Gouverneur Martial **GRILLET**
- Tous les Lions qui se sont engagés en faveur de **LIONS ALZHEIMER**
- Gérard **VITTEAUT** du club Mercurey Côte chalonnaise
- Jacques **THEURIOT** pour la Communication

Je suis à votre disposition pour tous renseignements.

**Marguerite THURA, Déléguée Lions Alzheimer District 103 CE**



